



Achat de l'ensemble des parts d'une indivision

Par **tq2_old**, le 15/11/2007 à 10:56

Bonjour,

Je souhaite acquérir un bien immobilier qui est en indivision entre mes oncles et tantes et quelques cousins (13 indivisionnaires) suite au décès de mon oncle célibataire il y a 1 an et demi. La majorité est d'accord de me le vendre à un prix X et deux indivisionnaires souhaitent un prix supérieur Y. Est-il possible d'effectuer une vente en achetant les parts sur un prix de X et les deux dernières parts sur un prix supérieur Y.

Dans l'attente de votre réponse.

Cordialement.